

l'Orvillois

JOURNAL DE HOUILLES

SUPPLÉMENT DU N° 226



ACTION MUNICIPALE



BILAN D'ÉTAPE 2014-2018



UNE VILLE AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

LE MOT DU MAIRE

Fort de la confiance et des responsabilités que vous nous avez confiées, dans une volonté d'échange et de communication, nous sommes heureux de vous présenter notre bilan d'étape, arrêté sur images et résultat du travail accompli par l'ensemble de l'équipe municipale.

Ainsi, ce bilan d'étape témoigne-t-il de l'ambition forte de votre équipe municipale pour la préservation et l'évolution de notre ville et atteste-t-il de sa volonté de tenir ses engagements, en adaptant ses réalisations aux évolutions sociales, culturelles et réglementaires.

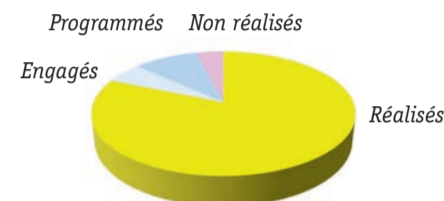
Près de 90 % de notre programme est, à ce jour, réalisé ou en cours. Nous avons même fait davantage que ce qui avait été promis, puisque, à ces engagements tenus, s'ajoutent des réalisations supplémentaires, hors programme, mais nécessaires aux besoins des Ovillois.

Face à la baisse des dotations de l'État et à la hausse des dépenses liée aux transferts de charges vers les collectivités locales, la solidité financière de la Ville représente plus que jamais un formidable atout.

Mobilisés au quotidien et à votre écoute, vos élus poursuivent la mise en œuvre de leurs actions au service des Ovillois.

Alexandre Joly,
Maire de Houilles,
Vice-président du conseil départemental des Yvelines

Avancement du programme :
réalisés et engagés : 87 %



En couverture (de haut en bas) :
piscine municipale, centre
technique municipal, place des Arts,
dernière étape du Tour de France
à Houilles, le 29 juillet 2018.

SENIORS, HANDICAP ET INTERGÉNÉRATION : HOUILLES, UNE VILLE SOLIDAIRE

« Avec pour objectifs le maintien du lien social pour les seniors et l'inclusion des personnes, adultes et enfants, en situation de handicap, plus de 5 millions d'euros ont été investis par la commune, dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) pour l'aménagement des espaces publics et la mise aux normes des bâtiments communaux. »



Conférence audiovisuelle dans le cadre de la Semaine bleue.

L'Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée), c'est :

Une programmation sur neuf ans, établie par la municipalité en 2015.

Les mises aux normes déjà réalisées sont :

- > Les écoles Maurice-Velter, Réveil-Matin, Toussaint-Guesde, et Danielle-Casanova.
- > Les crèches des Bruyères et Molière.
- > La médiathèque Jules-Verne.
- > Le parvis de l'hôtel de ville.

- > La ZAC de l'Église.
- > Les locaux de la police municipale.
- > Le stade Maurice-Baquet.
- > La Graineterie.
- > Le gymnase Jean-Guimier I.
- > Les passages piétons d'une vingtaine de croisements de rues.



Chaque année, jeunes et seniors se rencontrent autour d'activités de loisirs, notamment au cours de la Semaine bleue.



Logiciel de télégestion pour les aides à domicile.

ENGAGEMENTS
100% RÉALISÉS

NOS ENGAGEMENTS / NOS RÉALISATIONS

Seniors, social, handicap, intergénération

- > Rénovation de la résidence des Belles-Vues et conventionnement des 79 appartements. La résidence atteint un taux d'occupation de 93% depuis 2016.
- > Modernisation du service des aides à domicile. Mise à disposition d'un logiciel de télégestion sur smartphone.
- > Poursuite du séjour « Voyage à petits pas » pour les seniors avec la mise en place d'un quotient pour les Ovillois ayant de faibles ressources. La prise en charge peut aller jusqu'à 50%.

- > Mise en œuvre chaque été de l'opération « Yvelines étudiants seniors » pour lutter contre l'isolement en période estivale, en lien avec le Département, à raison d'un étudiant pour 26 personnes visitées, et organisation d'activités collectives.
- > Réalisation d'un guide du handicap, en 2014.
- > Réalisation de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) sur neuf ans.
- > Réalisation chaque année d'actions intergénérationnelles (jeunes et seniors).

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE AU CŒUR DES PRIORITÉS



2015 : ouverture de l'accueil de loisirs Maurice-Velter.



3 200 repas sont confectionnés chaque jour à la cuisine centrale et servis en liaison chaude aux élèves des écoles.

« Bien au-delà de ses obligations, la municipalité accompagne et soutient prioritairement l'école dans ses objectifs pédagogiques. Une offre éducative variée, déclinée en un ensemble d'actions visant le bien-être et le développement de la citoyenneté, est proposée chaque année aux élèves ovillois. »

Les travaux dans les écoles, c'est :

- > 1 000 interventions d'entretien chaque année dans les bâtiments scolaires.
- > 1 500 000 € d'entretien courant en moyenne chaque année.
- > 3 700 000 € pour les travaux du groupe Buisson-Bréjeat-Kergomard.
- > 2 300 000 € pour la rénovation de l'école Victor-Schœlcher.
- > 800 000 € pour la mise aux normes et la performance de la cuisine centrale.

La municipalité entretient et rénove régulièrement l'ensemble des bâtiments scolaires.



La petite enfance, l'enfance et la jeunesse à Houilles, c'est aussi :

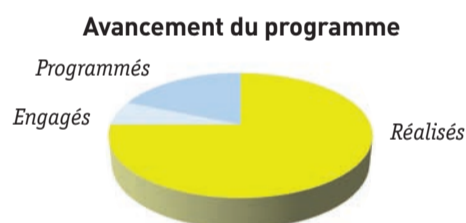
- > L'éveil à la citoyenneté par l'animation du conseil municipal de jeunes (CMJ), toujours plus dynamique.
- > La mise à disposition de la piscine pour les écoles dès la grande section.
- > Les interventions de la **dumiste** du conservatoire.
- > Les opérations **rugby et tennis** à l'école.
- > Les **spectacles jeunes publics** de la Graineterie.
- > Les animations à la **médiathèque Jules-Verne** dès les premiers mois de vie.
- > Les animations au **Ginkgo** pour les 11-17.
- > La mise à disposition du **car de la Ville** pour les sorties scolaires et périscolaires.
- > Les **navettes gratuites** Jacques-Yves-Cousteau et Jean-Détraves.
- > Des projets portés en partenariat avec l'Éducation nationale et les fédérations de parents d'élèves.



Participation des jeunes Ovillois au chantier solidaire sur l'île de Gorée, en 2017.



Crèche des Lutins.



Depuis 2014, l'accès des écoles au numérique se développe via de nouveaux outils tels que tableaux numériques interactifs, vidéoprojecteurs, robots à programmation intuitive, tablettes...

NOS ENGAGEMENTS/NOS RÉALISATIONS

Jeunesse

- > Organisation des « **Mercredis des parents** » chaque année, dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité.
- > Réalisation d'un **nouveau centre de loisirs**, en 2015, sur le site de l'école Maurice-Velter.
- > Développement des **bourses d'aide au BAF**, au permis de conduire, aux stages étudiants à l'étranger.
- > Soutien aux **projets innovants** de jeunes Ovillois.

Vie scolaire

- > Inauguration en juin 2014 d'une **nouvelle classe et d'un nouveau réfectoire** à l'école Lucien-Waterlot.
- > Mise en place et suivi de la **réforme des rythmes scolaires**, en concertation avec l'Éducation nationale et les fédérations de parents d'élèves.
- > Mise en œuvre de l'**extension de l'accueil périscolaire** du soir jusqu'à 18h30.
- > Extension de la **réserve foncière** sur le site des jardins familiaux en vue de la réalisation d'un équipement pour l'enfance ou la petite enfance.
- > Travaux importants de restructuration

réalisés à Maurice-Velter et au Réveil-Matin. Réalisation pour septembre 2020 d'un **bâtiment neuf** pour le scolaire, le périscolaire et la restauration à Buisson-Bréjeat-Kergomard.

Petite enfance

- > Réalisation et ouverture en mars 2015 d'une **crèche** (les Lutins) de 25 berceaux place de l'Église.
- > Programmation d'une **restructuration-extension de la crèche** Charles-de-Gaulle.
- > Programmation de la **mise aux normes de la cuisine** de la crèche des Alizés.
- > Étude en cours pour proposer aux assistantes maternelles un lieu de réunion-regroupement plutôt que de créer un relais d'assistantes maternelles.
- > Réalisation en cours de **nouvelles crèches** : angle boulevard Barbusse / rue Gabriel-Péri et rue des Épargnes.
- > Promotion et embauche régulière d'**assistantes maternelles**, en fonction des départs en retraite et des besoins.
- > Ainsi, l'objectif de 1 000 places d'accueil sera atteint en 2020.

UN URBANISME À VISAGE HUMAIN

« Permettre un développement urbain maîtrisé et équilibré tout en préservant l'identité des zones pavillonnaires, inscrire la ville dans son territoire, valoriser la qualité de l'environnement et du cadre de vie oillois, veiller, grâce au PLU, à un développement harmonieux des nouvelles constructions sont les grands axes de l'action municipale depuis 2014. »

À propos des nouvelles constructions

La construction de la majorité des immeubles, en cours de réalisation, récemment construits ou en projet, relève d'initiatives privées (du fait de propriétaires vendeurs ou de promoteurs). Cependant, les lois en vigueur imposent à la Ville une densification du nombre de logements, indépendamment de la configuration de notre ville. Dans ce contexte, le nouveau PLU propose un cadre de développement urbain qui, lui, tient compte du besoin de logements (notamment des étudiants et jeunes actifs) ainsi que de la configuration de notre ville. La volonté de développer des logements pour tous n'est pas contradictoire avec la préservation de la qualité de vie. Les obligations, elles, manquent parfois de discernement et ne prennent pas en compte l'histoire, les contraintes actuelles de notre ville ainsi que les efforts qu'elle a déjà réalisés. C'était là, tout l'enjeu de l'élaboration d'un PLU qui prend en compte ces deux composantes.

> Notification par l'État de l'obligation de lancer 526 logements sociaux entre 2017 et 2019!

> Obligation, par le schéma directeur de la Région, d'une densification supplémentaire de 15% de 2014 à 2030! Si ces obligations ne sont pas atteintes, en particulier pour les logements sociaux, les sanctions, tous les trois ans, ne se limitent plus à des amendes : elles vont jusqu'à la perte, pour la ville, de la compétence droit des sols (perte du droit de préemption et de l'autorité pour instruire, délivrer ou refuser les permis de construire!).



La Ville se montre exigeante sur la qualité architecturale pour tous types de logements et sur leur intégration dans leur environnement.

Le nouveau PLU en bref

- > Un PLU « Grenelle » qui préserve les espaces verts, jardins, eaux pluviales...
- > Il réaffirme le caractère des zones pavillonnaires et les protège à nouveau.
- > Afin de protéger ces secteurs, il concentre aux abords des boulevards et de la gare les possibilités de construction d'immeubles pour répondre à la loi.
- > Il prévoit l'avenir en encadrant la constructibilité du secteur gare, doté d'une programmation répondant à des enjeux de centre-ville : logements (y compris pour les étudiants), mais aussi zone commerciale de proximité, hôtellerie, bureaux.



Avec ses 600m² de bureaux, le nouveau bâtiment des services techniques municipaux, conçu « développement durable », a ouvert au public en mars 2018. Ce projet répond à un objectif de cohérence urbaine : réimplanter les services techniques au sein d'un secteur plus industriel et libérer le centre-ville pour des activités de cœur de ville (cinémas, salle polyvalente...).

ENGAGEMENTS
100% RÉALISÉS



Développement des voies piétonnes : passage Victor-Frédéric-Verrimst et chemin des écoliers.



NOS ENGAGEMENTS/NOS RÉALISATIONS

Urbanisme

- > Réalisation d'un **passage piétonnier** entre les rues Gambetta et Carnot.
- > **PLU adopté en 2016** conforme avec les lois du Grenelle de l'environnement et les lois de production de logements. Tout en respectant ces lois, il encadre le développement urbain de la ville et rétablit la protection réglementaire de l'essentiel des secteurs pavillonnaires, préservant leur identité.
- > **Diagnostic et perspectives sur le quartier du centre-ville**, ses besoins, les flux et circulations, en définissant, dans le PLU, les orientations du secteur gare, multifonctionnel et utile à tous. Les réformes de l'urbanisme de 2014 ont mis à mal la protection des

secteurs pavillonnaires jusqu'alors en vigueur, recentrant les priorités d'étude et d'action sur ces secteurs qui ont été protégés à nouveau par le PLU.

- > Travaux en cours pour créer des **logements étudiants** en pied de gare (permis délivré).
- > Étude d'un **écoquartier rue de Bapaume** : les emprises foncières municipales ne suffisant pas à prétendre à un « label d'écoquartier », la Ville a, dans le même état d'esprit et avec les mêmes ambitions, cédé ses terrains rue de Bapaume pour la réalisation d'un **projet à haute valeur architecturale et environnementale**, dont les exigences dépassent les réglementations environnementales en vigueur.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : PRIORITÉ À LA PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

« Les actions municipales permettent la déclinaison locale du développement durable à l'échelle de notre ville, à travers une démarche collaborative et écocitoyenne. Nous poursuivons dans cet état d'esprit qui associe prévision et concertation avec les acteurs majeurs de notre commune (élus, associations, CMJ...). »



Favoriser l'utilisation des composteurs par les particuliers et l'habitat collectif, et participer à la réduction et au tri des déchets.

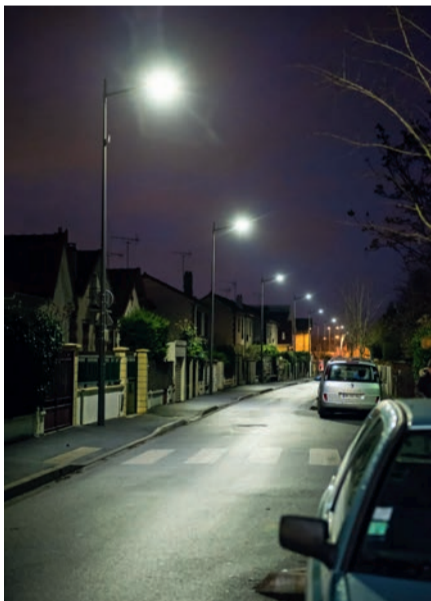


Le développement durable à Houilles, c'est aussi :

- > L'abandon de l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble de la commune avant l'obligation réglementaire.
- > Préservation de la biodiversité : installations d'hôtels à insectes (projets portés avec le conseil municipal de jeunes).
- > L'inscription de la commune à la Semaine européenne de la réduction des déchets.
- > La mise en place, en cours, du tri des biodéchets dans les restaurants scolaires.
- > Le choix de maîtriser l'alimentation proposée à nos enfants scolarisés par la confection interne, à la cuisine centrale, de leurs 3200 repas quotidiens.

Pour plus de civisme et de citoyenneté, lancement de l'opération « J'aime ma ville » en 2017

- > Campagne de prévention effectuée en avril, mai et juin 2018.
- > 171 infractions constatées sur l'ensemble de la ville.
- > Grâce à ces opérations pédagogiques, le nombre de dépôts sauvages de déchets nettoyés par leurs propres auteurs est en progression.



Remplacement de l'éclairage urbain par des lampes de type LED.



Gymnase Franco-Brondani entièrement rénové en 2014.



Le square du Petit-Prince a ouvert en 2016. Il offre un espace de 1200m² en plein centre-ville. Le jardin aux Moineaux, à côté du commissariat, devrait quant à lui être aménagé et ouvrir en 2019.

ENGAGEMENTS
100% RÉALISÉS



Inauguration en 2014 du rucher municipal installé sur le toit du conservatoire.

NOS ENGAGEMENTS/NOS RÉALISATIONS

Développement durable

- > Raccordement de la piscine et du groupe scolaire du Réveil-Matin au **réseau de chaleur**.
- > Réalisation d'une **gestion centralisée du chauffage** de certains équipements publics.
- > Raccordement des bâtiments communaux du centre-ville et de la résidence des Genêts au **réseau de chaleur**. Étude en cours pour

- raccordement du secteur gare.
- > Rénovation et isolation du **gymnase Franco-Brondani**.
- > Installation en cours de **cinq bornes de rechargement** pour les véhicules électriques.
- > Réalisation d'**études sur la qualité de l'air** dans les crèches, écoles maternelles mais aussi dans les écoles élémentaires et les centres de loisirs.

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ POUR TOUS

« Dans un contexte marqué par le risque d'attentats et le plan Vigipirate, la Ville maintient sa vigilance et œuvre pour notre sécurité, tant par ses actions de prévention que par de nouveaux investissements conjuguant mobilité et sécurité pour tous. Parallèlement, aucune opportunité n'est laissée de côté dans le domaine des transports qui prennent une place essentielle dans notre quotidien. »



Augmentation du nombre de postes de policiers municipaux.

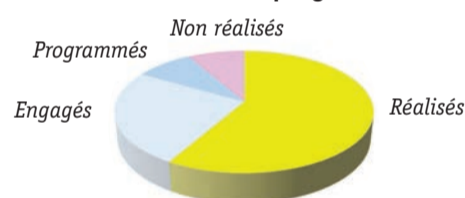


Aux caméras installées à la gare depuis sa rénovation s'ajoutera la vidéoprotection, mise en œuvre dans la ville, en 2019.



Sécurisation de l'ensemble des bâtiments accueillant du public (gabions, obturation de zones vitrées, barrières...).

Avancement du programme



De nouvelles plaques ont été posées dans chaque rue.



Nouvelles places de stationnement pour vélos.

NOS ENGAGEMENTS / NOS RÉALISATIONS

Transport

- > Réalisation de nouvelles **places de stationnement** pour vélos aux abords des écoles et à proximité de l'église.
- > Réfection de toutes les **plaques de rues**.
- > Défense des intérêts de la Ville auprès des instances concernées (SNCF, Île-de-France mobilité...) : participation aux groupes de travail avec la SNCF, la RATP, les associations et les villes, qui a abouti à la **nouvelle grille horaire** effective au 10 décembre 2017 comprenant davantage de RER à Houilles et plus de régularité.
- > L'étude d'une **passerelle en encorbellement** au-dessus de la Seine a été effectuée. Mieux encore, elle est financée et la passerelle devrait être réalisée début 2021 (travaux en cours).
- > Participation aux **échanges** avec la Région à partir de 2019 afin que le T2 soit prolongé jusqu'à la future gare tangentielle Houilles-Sartrouville.
- > L'évolution de notre intercommunalité a perturbé le lancement de nouveaux chantiers tels que **l'étude de circulation** à l'échelle de la Boucle. Cet objectif a été remplacé par une refonte et une amélioration de notre **réseau de bus**.

Sécurité

- > Augmentation du nombre de **policiers municipaux** : passage à douze postes au 1^{er} janvier 2018.
- > Augmentation du nombre de radars pédagogiques : **huit radars mobiles** dans la ville qui enregistrent les vitesses des véhicules.
- > Actions de sensibilisation à l'installation des **détecteurs de fumée** chez les particuliers.
- > Organisation de séances de sensibilisation contre le **démarchage abusif** (par téléphone, Internet...) en concertation avec les polices municipale et nationale.
- > Lancement de la mise en place de la **vidéoprotection** dans les équipements publics. Un total de 40 caméras sera atteint en 2019.
- > Installation de caméras de **vidéoprotection pour le parking à vélos de la gare**. 36 caméras sont déjà en fonctionnement dans le périmètre de la gare.

RER E Eole

- Avec l'obtention de l'arrêt d'Eole à Houilles, nous aurons prochainement :
- > Deux trains par heure toute la journée.
 - > Désaturation de 15% du RER A.
 - > Desserte supplémentaire pour Nanterre et la Défense.
 - > Une ligne la plus interconnectée avec les autres lignes (tous les RER, 10 lignes de métro sur 15).
 - > Une passerelle en encorbellement reliant Houilles à la Défense.



Augmentation du nombre de radars pédagogiques.

UNE VILLE ANIMÉE QUI PRÉSERVE LA VIE LOCALE

UN COMMERCE DYNAMIQUE ET ATTRAYANT



Avec ses 170 commerçants et ses 5 000 m², la réputation du marché de Houilles dépasse largement les frontières de la ville. Grâce à sa gestion en régie municipale, qualité, équilibre et diversité des commerçants sont ainsi garantis.

« Renforcer l'attractivité et la convivialité du centre-ville en consolidant sa trame commerciale, préserver la diversité commerciale et diversifier l'offre en encourageant l'implantation de nouveaux commerces constituent les axes prioritaires de la municipalité. »



Totems de présentation des commerces des quartiers de la ville.



Les commerçants et artisans de Houilles se sont réunis en une association, l'ACAH, qui regroupe près de 150 adhérents. En partenariat avec la Ville et l'Association des commerçants du marché oivillois (ACMO), l'ACAH est, chaque année, à l'initiative de différentes manifestations.

DES SERVICES DE PROXIMITÉ CONNECTÉS ET EXIGEANTS

L'utilisateur au cœur du service public

Depuis 2014, les services publics à Houilles évoluent et s'adaptent aux nouvelles technologies avec notamment :

- > La création et la rénovation d'espaces réservés à l'accueil du public (aménagement de l'accueil de la direction de l'éducation et de la restauration, rénovation des locaux de l'état civil et du service de la petite enfance, nouveau centre technique municipal...).
- > Le maintien de la CPAM en centre-ville.
- > Le suivi de l'installation de la fibre.
- > Le développement de la page Facebook Ville de Houilles, le site Internet de la Ville

bientôt rénové et adaptable sur les différents supports (portable, tablette...).

- > Les informations régulières via SMS transmises aux familles des élèves du primaire.
- > L'entretien d'une cuisine centrale performante qui produit les repas, qualitatifs, de nos élèves.
- > La billetterie dématérialisée du pôle culturel et les démarches via l'« Espace citoyens » (état civil, périscolaire, paiement et rendez-vous en ligne).
- > Les nouveaux panneaux lumineux d'informations.

« Garantir une qualité d'accueil des publics, renforcer l'efficacité et la rapidité des services municipaux, répondre au mieux aux attentes de ses administrés sont au cœur des préoccupations de la municipalité. »

ENGAGEMENTS
100 % RÉALISÉS

NOS ENGAGEMENTS/NOS RÉALISATIONS

Commerce et vie économique

- > Création d'une centaine d'emplois locaux à l'occasion de l'ouverture d'un centre Leclerc dans la zone Sarazin.
- > Mise en place, dans la ville, d'une signalétique (totems) qui présente les commerçants des quartiers.
- > Mise à disposition d'informations aux commerces oivillois pour la mise en accessibilité.
- > Aménagement d'un parking de 25 places proche du centre-ville, augmentation des places sur voiries au fil des réfections, sauf zones soumises au plan Vigipirate.
- > Soutien à la création d'entreprises, en collaboration avec l'agglomération. Implantations d'entreprises facilitées par un assouplissement de règles dans le PLU.
- > Inscription d'un hôtel en pied de gare dans le PLU.

Services de proximité

- > Poursuite du déploiement de la fibre optique dans la commune avec 76 % des logements de la ville éligibles en août 2018.
- > Déploiement des services techniques, rue de l'Yser, pour libérer le centre-ville.
- > Maintien du contact de proximité avec les Oivillois, notamment par l'intermédiaire des réunions de quartier.
- > Déploiement d'une communication Internet mobile (nouveau site Internet avec applications mobiles et tablettes).
- > Poursuite de l'amélioration des conditions de travail et d'accueil par la formation sur la santé au travail, l'aménagement des locaux de l'état civil, de la police municipale et des services techniques.



Depuis juillet 2018, la Ville s'est dotée de nouveaux panneaux numériques au design moderne, avec plus de lisibilité et une connectivité renforcée.

SPORT, VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS POUR TOUS

« L'équipe municipale met un point d'honneur à poursuivre le soutien matériel, humain et financier aux associations. Dans un souci de permettre l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre, d'importants investissements ont été réalisés et vont se poursuivre dans les mois à venir. »



Réhabilitation du gymnase Jean-Bouin, qui sera suivie de la construction d'un second gymnase : Jean-Bouin II.



Départ de la Corrida de Houilles.



Futur aménagement du square aux Moineaux.



Rénovation des terrains de tennis au stade Maurice-Baquet.



Tournois des enfants des écoles élémentaires clôturant l'opération « Balle ovale ».



Pose d'équipements, salle d'escrime au gymnase Jean-Guimier.

Avancement du programme



De début juin à début septembre, Houilles Plage s'installe dans le parc Charles-de-Gaulle.

NOS ENGAGEMENTS / NOS RÉALISATIONS

Sport et vie associative

- > Maintien des efforts d'entretien des **installations sportives**.
- > Ouverture de la **nouvelle piscine** avec un bassin de 25 mètres et un bassin d'apprentissage.
- > Maintien de l'aide accordée aux **associations** et développement du partenariat pour la coproduction de manifestations (Tour de France, Corrida, braderie...).
- > Réhabilitation en cours du **gymnase Jean-Bouin**. Elle sera suivie de la création d'un second gymnase.

- > Installation de **jeux supplémentaires dans les parcs** et de vélos elliptiques, réalisée parcs du Petit-Prince et Charles-de-Gaulle, programmée pour tous les autres parcs.
- > **Acquisition d'un terrain autour du stade Robert-Barran** : elle permettra la création de places de parking supplémentaires.
- > La création de **jeux d'hiver** n'a finalement pas semblé pertinente. Elle a été remplacée par un développement, l'été, de l'**opération « Houilles Plage »**, en durée et en volume d'activités proposées.

LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

« L'accès aux disciplines artistiques et à la culture pour tous, à un coût modique, est un axe phare soutenu par l'équipe municipale. Depuis 2014, la diversification de l'offre culturelle conduit à proposer une programmation riche et variée à un public de plus en plus large. »



La médiathèque Jules-Verne propose toute l'année des animations en direction des publics de tous âges (heure du conte, manga, atelier de dessin, café philo, cours d'informatique, jardinage, jeux de société, atelier cuisine...).



Maison Schœlcher.



Valorisation des pratiques locales notamment à travers le rendez-vous mensuel à succès des « bœufs musicaux ».



Exposition à la Graineterie, centre d'art contemporain, membre du réseau art contemporain Paris / Île-de-France (TRAM).

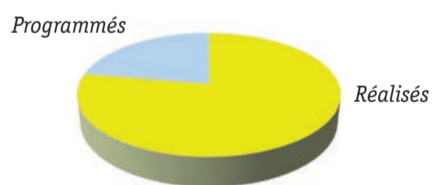
Programmation régulière, festival, l'humour est présent à Houilles sous toutes ses formes. Ci-contre : Blanche Gardin, Mathieu Madénian, Ados et Vérino.



Concert grand public annuel en partenariat avec le Comité des fêtes. Ci-contre : Sanseverino et Fabienne Thibault.



Avancement du programme



La culture à Houilles, c'est :

- > Spectacle vivant, cinéma en plein air, conférences, ateliers : plus de 10 000 spectateurs chaque année dont 70 classes de la maternelle au collège.
- > 2 000 à 2 600 visiteurs par exposition.
- > 400 élèves arts plastiques et théâtre à l'Atelier 12 et 700 au conservatoire de musique et de danse.
- > Une des médiathèques les plus fréquentées de la Boucle de Seine.
- > La défense de la lecture pour tous, à travers la gratuité du prêt de livres disponibles à la médiathèque.

NOS ENGAGEMENTS/NOS RÉALISATIONS

- > Inauguration de la médiathèque Jules-Verne entièrement rénovée.
- > Mise en réseau du catalogue des médiathèques de la Boucle de Seine.
- > Déploiement du conservatoire : installation d'un conseil d'établissement qui se réunit chaque année et organisation d'auditions d'élèves à l'auditorium.
- > Création d'un festival d'humour.
- > Renforcement des pratiques musicales locales avec les « Échos du kiosque ».
- > Pérennisation des actions « cinéma

- en plein air » dans le parc Charles-de-Gaulle.
- > Diversification de la programmation de la Graineterie.
- > En préparation : création d'une grande salle polyvalente et de 3 ou 4 salles de cinéma en cœur de ville.
- > En vue de la création d'un historial dans la maison Schœlcher, le contact est établi avec la récente Fondation pour la mémoire de l'esclavage, afin de s'accorder sur ses besoins et collaborer dans la recherche de financements pour ce projet.

DES FINANCES SAINES ET MAÎTRISÉES

« En dépit d'une dégradation du contexte économique global incluant une diminution drastique des dotations de l'État, une ponction en augmentation pour le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) et l'augmentation des dépenses de la collectivité liée aux transferts de charges opérés par l'État, la gestion saine et la maîtrise des finances de la Ville permettent à l'équipe municipale de poursuivre ses projets et sa politique d'intérêt local conformément à ses engagements, tout en préservant l'avenir et la capacité à investir dans de nouveaux projets. »



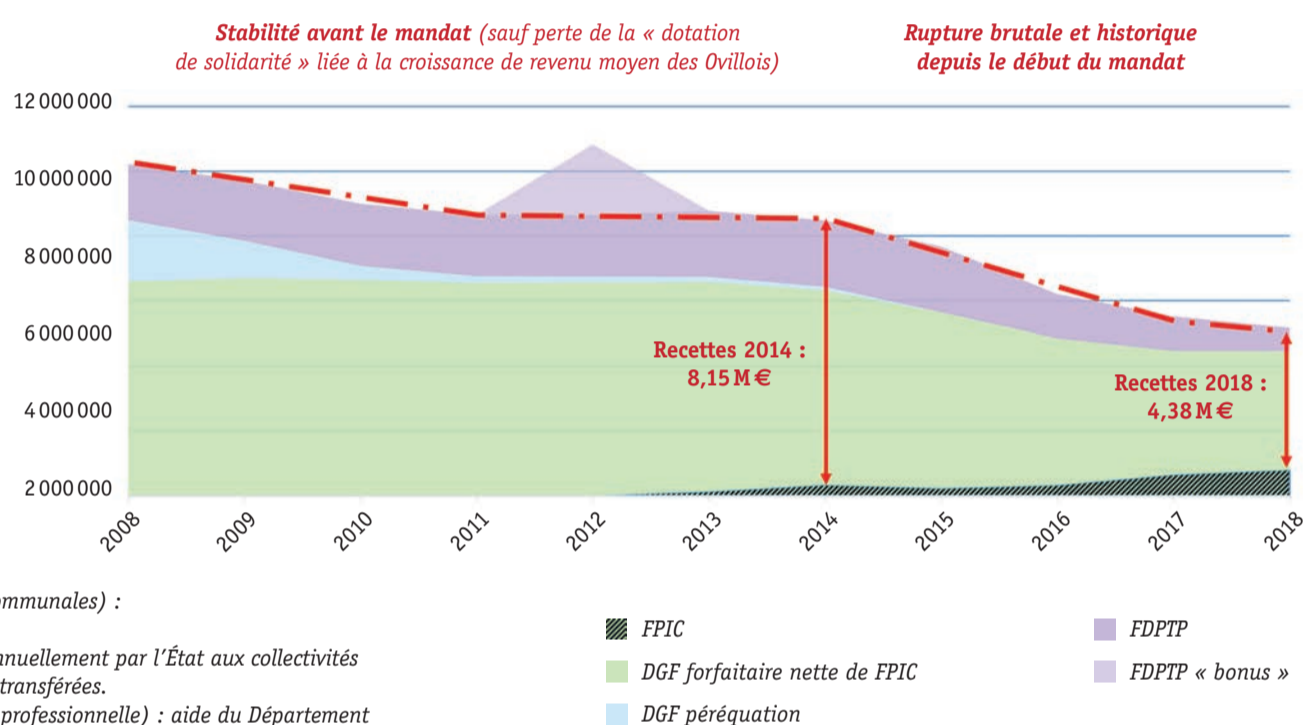
Budget de la Ville

En 4 ans, diminution de 4 millions d'euros suite à :

- > La baisse des dotations.
- > La diminution du fonds départemental de la taxe professionnelle.
- > L'augmentation du versement au fonds de solidarité.

4 millions d'euros, c'est l'équivalent d'un nouvel équipement public par an supprimé.

Évolution des dotations nettes

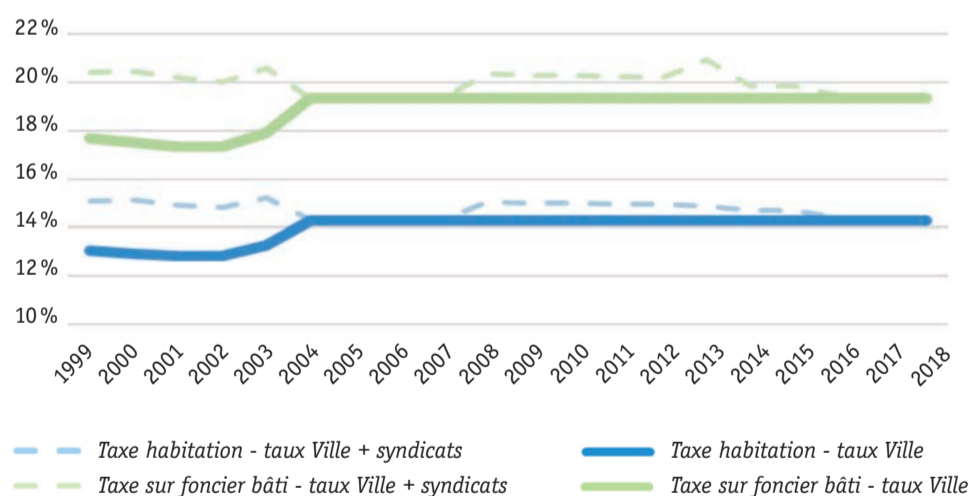


FPIC (fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales) : prélèvement sur nos recettes communales.

DGF (dotation globale de fonctionnement) : dotation versée annuellement par l'État aux collectivités pour permettre leur fonctionnement et compenser des charges transférées.

FDPTP (ancien fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) : aide du Département aux communes, en fonction de ses ressources, elles-mêmes réduites pas la baisse de la DGF.

Plus de 20 ans de maîtrise de l'impôt : une exception départementale, voire régionale



Quelques chiffres municipaux

> **Dépenses d'équipement (moyennes annuelles)** : 10 millions d'euros dont 3,5 millions pour le seul maintien du patrimoine existant.

> **Taux d'impôts municipaux (taxes d'habitation et foncière)** :

- Maintenus depuis 2004.
- Inférieurs à ceux de la « strate » des communes de 20 000 à 50 000 habitants : 14,30% et 19,34%, à comparer à des taux moyens de 19,95% et 23,10%.
- Soit des impôts locaux 2017

de 548€/habitant, à comparer à 614 € en moyenne nationale et 672 € en Île-de-France pour des communes de notre taille.

> **Endettement** : consciente de l'instabilité financière imposée aux collectivités par de nouvelles privations chaque année, la Ville a su équilibrer investissement et prudence. Ainsi, elle a conservé un endettement maîtrisé et soutenable, ménageant des perspectives d'avenir.

À propos de la dotation globale de fonctionnement (DGF)

Les collectivités évoquent souvent cette dotation à laquelle elles sont attachées. Historiquement, elle a été allouée aux communes pour compenser des réformes de fiscalité ou des transferts de charges de l'État : elle est donc indispensable aux budgets municipaux, dont elle représentait, en 2012, 21% des recettes de fonctionnement (237 €/habitant).

En 2017, la DGF ne s'élève plus qu'à 174€/habitant en moyenne pour les communes ; c'est un retrait drastique de l'État (-27% !), faisant des taxes foncière et d'habitation la ressource essentielle des budgets municipaux (56% en moyenne), celle qui finance les services et les investissements.

QUID DE NOS ENGAGEMENTS ?

Finances

> Si nous avons pu maîtriser l'impôt avec maintien des taux communaux à 14,3% malgré un contexte difficile marqué par une baisse importante des dotations de l'État, l'abattement général à la base et l'abattement pour personnes à charge ont dû être modifiés et n'ont pu être conservés en l'état.

> Recherche permanente de financements (subventions) avec succès. Des subventions de la Région, du Département et de la communauté d'agglomération (CASGBS) ont déjà été obtenues pour financer plusieurs projets. Un outil de veille des subventions existantes a été créé.

FOCUS SUR LES PROJETS À VENIR



Jean-Bouin I et Jean-Bouin II

Achat de terrain jouxtant le gymnase Jean-Bouin pour la création d'un second gymnase. Après Jean-Guimier II, à proximité de Jean-Bouin I qui sera entièrement réhabilité, un gymnase Jean-Bouin II sera aménagé et l'espace de stationnement optimisé.



Centre médical

Dans la suite du travail entrepris avec l'Agence régionale de santé Île-de-France et l'Unité régionale des professionnels de santé, après la diminution, depuis quelques années, du nombre de professionnels de santé sur le plan national, et notamment à Houilles, un centre médical est à l'étude avec pour objectif une ouverture début 2020 dans les anciens locaux des services techniques.

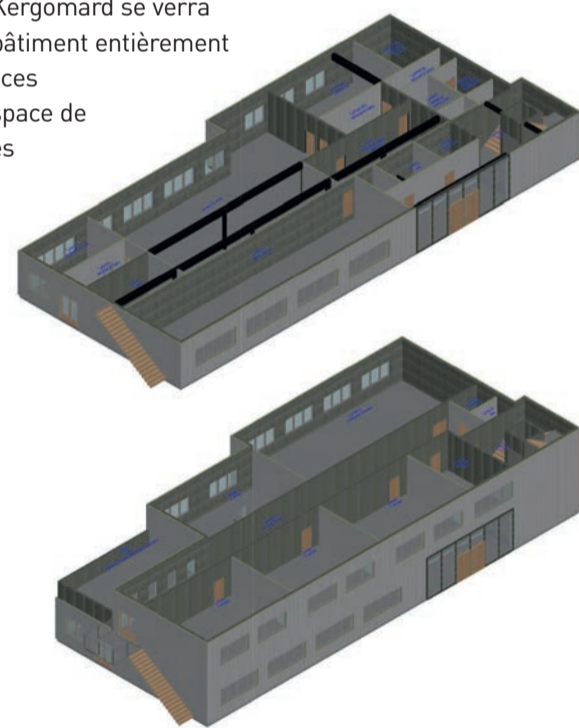
Encorbellement et plan Vélo

En sus du plan Vélo, conçu en lien avec la communauté d'agglomération, une passerelle adossée au pont d'Eole avec voie cyclable et piétonnière reliera Houilles à la Défense en passant par Nanterre, à l'horizon fin 2020, début 2021.



Un nouveau bâtiment pour Buisson-Bréjeat-Kergomard : début des travaux de gros œuvre en 2019

Pour la somme de 3,7 millions d'euros, le groupe scolaire Buisson-Bréjeat-Kergomard se verra prochainement doté d'un bâtiment entièrement neuf comprenant des espaces périscolaires, un nouvel espace de restauration et de nouvelles salles mutualisables, pensées dans la perspective de pouvoir répondre à d'éventuelles décisions d'ouvertures de classes par l'Éducation nationale dans les années à venir.



Salle polyvalente et cinéma

À la suite du déménagement des services techniques dans leurs nouveaux locaux, rue de l'Yser, une grande salle polyvalente ainsi que trois ou quatre salles de cinéma seront aménagées dans cet espace à présent disponible en cœur de ville. Le dépôt du permis de construire est prévu pour le premier trimestre 2019.





HOUILLES, UNE VILLE À VIVRE !

« Vivre sa ville, lui donner vie au quotidien, en devenir pleinement acteur ou prendre seulement plaisir à partager ses manifestations festives, c'est l'affaire de tous. »



Bal du 14-Juillet



Commémorations



Fête du vélo



Forum des associations



Fête foraine



Tour de Houilles



Fête des voisins



Repas de l'amitié



Cinéma en plein air



Carnaval



Comité de jumelage



Braderie

La braderie est organisée dans des conditions conformes aux exigences du plan Vigipirate. Avec ses 1 100 emplacements, elle n'en reste pas moins l'une des braderies parmi les plus importantes d'Île-de-France.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi (jacques.bozzi@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Mairie de Houilles : 16, rue Gambetta, CS 80330 78800 Houilles / Tél. : 01 30 86 32 02 / www.ville-houilles.fr